

*Réponse à une adresse.*—Papiers relatifs à la nomination et à la destitution d'*Emile Mouchette*, maître du bureau de poste rural d'*Acadiaville*.

*Réponse à une adresse.*—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du havre de *Port Burwell*, sur le projet de faire de ce havre un port de refuge.

*Réponse à une adresse.*—Nombre et espèces de machines admises en franchises en *Canada*.

*Réponse à une adresse.*—Etat des réclamations à payer concernant les sections 4 et 7 du chemin de fer Intercolonial, (du Sénat.)

*Réponse à une adresse.*—Réclamations se rapportant aux contrats du chemin de fer Intercolonial No. 1 à 8, etc.

*Réponse à une adresse.*—Papiers, etc., relatif à la construction de la section 12 du chemin de fer intercolonial et réclamations des entrepreneurs, etc., (du Sénat.)

*Réponse à une adresse.*—Montant des deniers dépensés par la construction de la pile sud-est du pont du chemin de fer Intercolonial sur la rivière *Tintamare*.

*Réponse à une adresse.*—Papiers et correspondance, etc., relatifs aux affaires des Sauvages de la *Colombie Britannique*.

*Réponse à une adresse.*—Dépêches, etc., au sujet des meurtres qu'on prétend avoir été commis par des citoyens américains dans les territoires du *Nord-Ouest*.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill : Acte pour étendre certains actes concernant l'amélioration des havres et chenaux à tous les ports où ces améliorations sont nécessaires.

*Ordonné*, Que le dit ordre étant lu soit déchargé.

*Ordonné*, Que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Sénat, intitulé ; " Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets d'invention de 1872 " étant lu,

Le bill est en conséquence lu la seconde fois

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est en conséquence lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le bill passe.

*O-donné*, Que le greffier reporte le bill au Sénat et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill pour continuer pendant un certain temps les actes y mentionnés, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le bill soit renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La chambre se forme en conséquence en le dit comité et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Sur motion de M. *Caron*, secondée par M. *Baby*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, les papiers, la correspondance et les minutes du conseil concernant la démission de M. *H. J. Chaloner* de Québec, comme proposé à l'engagement des matelots.

*Ordonné* Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

La chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill pour permettre à la compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, de construire un pont sur la rivière des *Outaouais*, et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Mousseau* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.